

L'histoire sociale, sources et méthodes

Autor(en): **Lasserre, André**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **17 (1967)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mit der die Werdezeit als abgeschlossen bezeichnet werden kann. Hier wird für die folgenden neuen Perioden dieser Länder auf den dritten Band verwiesen. Der Löwenanteil an dem Band (220 Seiten) fällt *Karl Christ* zu mit der Darstellung der römischen Geschichte, die von den Anfängen Roms bis zum Beginn der Regierung des Heraklius im Osten 610 n. Chr. reicht, also einschließlich der Frühentwicklung des byzantinischen Reiches, und bis zur Auflösung des römischen Herrschaft im Westen, genauer bis zum Tode Theoderichs 528 n. Chr. In diese Darstellung einbezogen sind auch Geschichte und Kultur des parthischen und sasanidischen Reiches, während für das Christentum wieder auf den dritten Band verwiesen wird. Auch abgesehen von ihrem Umfang darf wohl diese souveräne Übersicht als das Glanzstück des Bandes bezeichnet werden. Hier ist sowohl der äußere Ablauf wie die innere staatliche Formung nach großen Gesichtspunkten eindringend geschildert und die künstlerische und literarische Entwicklung in die Darstellung einbezogen. Der Absicht des Werkes entsprechend sind besonders die gegenseitigen Beziehungen der behandelten Welten und Kulturkreise soweit vorhanden und erkennbar hervorgehoben und die Teile damit untereinander verbunden und zusammengefaßt. In einer großen Einleitung faßt *Joseph Vogt* zudem den Gesamtablauf in einer großzügigen Übersicht zusammen wieder mit besonderer Betonung der entscheidenden Gesichtspunkte und Entwicklungen, der welthistorischen Leistungen und besonderen Stellung der in diesem Band behandelten Kulturen und ihrer Ausstrahlungen in die sie umgebenden Randgebiete.

Den Schluß bilden ein umfangreiches Literaturverzeichnis von 32 Seiten, synchronistische Zeittafeln, die von etwa 1200 v. Chr. für Indien und China bis 220 n. Chr., für den Vorderen Orient und die Mittelmeerwelt bis 641 n. Chr. reichen, und ein Sachregister. Beigegeben sind 40 Tafeln mit Abbildungen wichtiger und charakteristischer Denkmäler und zugehörigen Erklärungen, und im Text sind 14 Kartenskizzen eingeordnet. Wie nochmals betont sei, eine vorzügliche Leistung, die nur bestens empfohlen werden kann.

Zürich

Ernst Meyer

L'histoire sociale, sources et méthodes. Colloque de l'Ecole Normale supérieure de Saint-Cloud. Paris, Presses Universitaires de France, 1967. In-8°, 298 p.

«Une histoire sociale ne peut être qu'une histoire de la société globale dans la description de ses éléments constitutifs (individus et groupes) et dans l'enchaînement des relations qui les animent» (p. 115). «L'histoire sociale... étudie de grands ensembles: les *classes*, les *groupes sociaux*, les *catégories socio-professionnelles*... Elle tend donc, comme spontanément, à des portraits de groupes, et non à des biographies individuelles. Elle recherche le typique plutôt que le singulier» (p. 239). Ces deux définitions sont dues à R. Lemaire et à J. Bouvier. Elles illustrent les thèmes du colloque tenu à l'Ecole Normale de St. Cloud en mai 1965, dont cet ouvrage publie les expo-

sés introductifs et les discussions. Elles évoquent aussi les problèmes posés par cette tendance actuelle de l'historiographie moderne où le chercheur, quittant le qualitatif pour le quantitatif, l'individu exceptionnel pour la masse populaire et ses groupes anonymes, doit s'initier à la mécanographie, au travail d'équipe, aux mathématiques. Certains se plongent dans ces techniques nouvelles avec un enthousiasme délirant, d'autres s'y adaptent avec des regrets cachés et de secrets déchirements.

Les questions fondamentales apparaissent dans la première partie («Buts et problèmes de l'histoire sociale»). Dès le premier exposé où A. Soboul traite de «description et mesure en histoire sociale», on affronte en effet les problèmes des traitements de masse nécessaires pour «l'étude de la société et des groupes qui la constituent, dans leurs structures comme sous l'angle de la conjoncture». Mais il n'oublie pas qu'il faut aussi décrire, par exemple les mécanismes de l'enrichissement ou de l'appauvrissement, qu'il faut illustrer les observations statistiques par l'examen de cas concrets «qui donnent vie à cet homme moyen», pour aboutir enfin à une histoire de la psychologie collective, à une histoire des mentalités. Dans les discussions qui suivent les différents exposés, ces problèmes seront perpétuellement repris, car ils sont essentiels et se posent à chaque détour, qu'il s'agisse de critique des sources ou de branches annexes, thèmes traités dans d'autres parties de l'ouvrage. Ainsi A. Daumard ou Soboul, par exemple, vont revenir sur le danger du «cas», objet de la monographie qui fait croire qu'un événement exceptionnel est typique et rend objectivement compte du quotidien, ou d'une évolution ou d'une structure. «C'est justement pour éviter ce caractère exceptionnel que la monographie doit venir après le traitement statistique: celui-ci a pour but une connaissance exacte des diversescat égories sociales et des rapports numériques qu'elles entretiennent entre elles. La monographie doit être représentative: il faut donc prendre une vue globale de la société avant de choisir les sujets à décrire. Autrement dit, pour décrire valablement, il faut situer; pour situer, il faut avoir préalablement compté.» De telles affirmations suscitent évidemment des objections et si les théories quantitatives séduisent, on ne peut donner entièrement tort à M. Crouzet qui réhabilite la monographie si utile et efficace pour débrouiller à petite échelle les problèmes qui, posés sur un plan plus vaste, sont écrasants par la masse des documents et des variations socio-géographiques. C'est encore Bruhat ou Devleeshouwer qui veulent dépasser des chiffres fallacieux: la classe ouvrière vit au XIX^e siècle dans une situation statistiquement désespérante... et pourtant elle vit et dégage des valeurs intéressantes dont témoigne la littérature populaire. (On peut négliger ici l'exposé de M. Crubellier consacré à «l'événement en histoire sociale» où il se bat contre des moulins à vent quand il tente de réhabiliter l'accidentel. Laissons aussi de côté l'intéressante contribution de R. Martin sur l'histoire sociale de la Rome antique, un peu hors du sujet.) Il est curieux du reste que deux interventions seulement fassent brièvement allusion aux méthodes d'analyse

des contenus qui permettent de quantifier les thèmes et les arguments des œuvres littéraires. Quoique connues en France (cf. le *Mouvement social*, 1965, n° 53), il est vrai qu'il s'agit de méthodes américaines.

Un autre problème enfin se dessine dans cette première partie, auquel aucune solution n'apparaît : dès qu'il s'agit de rapports entre classes sociales, comment fixer les limites de celles-ci, comment les définir ? Les termes employés par les recensements, les documents notariaux ou judiciaires sont souvent imprécis ; qu'est-ce qu'un *manouvrier*, par exemple ? Le sens varie de région à région. Il varie aussi pour le même individu qui apparaît sous des étiquettes changeantes. Ces constatations, longuement évoquées encore dans un colloque d'histoire économique à Genève en mai 1967, incitent certains au découragement (ou à la monographie !). Avant de quantifier, il faudrait décrire, sinon au cours du traitement mécanographique, on verra qu'on a fait fausse route, qu'une catégorie socio-professionnelle, par exemple, a été omise, et il faudrait tout recommencer. Du reste y a-t-il eu autrefois des classes ou des ordres ? Question de principe où nous aurions garde de nous aventurer après les polémiques entre P. Goubert et R. Mousnier...

Le traitement de masse exige naturellement des sources massives ou un dépouillement des sources traditionnelles avec des méthodes nouvelles. Procédant à une sorte d'inventaire analytique par siècles, du XVI^e au XX^e en France, J. Jacquart, P. Goubert et R. Lemaire se penchent tour à tour sur les registres paroissiaux, les minutes de notaire, les recensements démographiques, les procès criminels ou les autres sources qui ont le mérite de porter sur de longues durées et de permettre de suivre des familles, des catégories professionnelles, des classes peut-être même. Les discussions du colloque révèlent tant de possibilités que l'historien et surtout le chercheur isolé en conçoivent des scrupules paralysants : comment après cela oser se lancer dans la moindre étude scientifique sans compulser des milliers de dossiers pour en relever seulement des noms, des filiations (si importantes pour les connaissances démographiques) des montants d'héritage ou des prix de vente ?

Il y a là toute une conception de la recherche qu'il faut revoir, et la troisième partie du colloque y est consacrée. Nous en retiendrons deux exposés caractéristiques, l'un de P. Faure consacré aux machines et aux programmes, l'autre de J. Dupaquier, qui traite du travail en équipe. Le premier n'est certes guère utilisable dans la forme où il est présenté, mais sa tendance est évidente : l'ordinateur doit devenir l'outil de l'historien, à la condition que la machine « porte son travail à un niveau supérieur, lui laisse plus de temps de réflexion et le familiarise avec les phénomènes combinatoires auxquels l'esprit humain répugne ». (On peut ici mesurer combien cette tendance de l'histoire sociale doit à Simiand, souvent cité du reste dans ce colloque.) Cela est vrai même si le travail de l'historien a l'inconvénient mécanographique de mettre peu de choses sur beaucoup de cartes perforées et non le contraire, comme le remarque M. Dupeux. Le prix

d'utilisation de ces outils apparaît hélas encore comme le principal argument rédhibitoire.

Quant au travail en équipe, il s'impose évidemment dès qu'il faut faire des dépouillements massifs, mais des difficultés matérielles, techniques ou morales l'entravent encore. Ses promoteurs doivent envisager, pour qu'il rende de vrais services, des groupes luxueusement dotés par l'Etat de moyens divers, chercheurs débutants, correspondants locaux, bref de personnel pensant et exécutant... sans parler des machines. Comme quoi, dans le domaine de la recherche historique aussi, de petits Etats comme la Suisse auront de bien grandes difficultés à se tenir à la hauteur.

Dans une dernière partie, les conférenciers et participants s'inquiètent des relations entre l'histoire sociale et les disciplines voisines: géographie, histoire littéraire, économique, etc. Sans être aussi originaux que les précédents, exposés introductifs et discussions fourmillent d'aperçus intéressants, de remarques éclairantes (nous pensons en particulier à cette France du XVIII^e siècle malthusienne avant la lettre dans certaines régions et certaines circonstances).

En résumé, ce colloque, très bien conçu, ouvre des voies nouvelles et révèle même déjà d'intéressants résultats. La publication intégrale des discussions rend la lecture parfois ardue, car chacun sait que vite on s'égare, on s'attarde, on revient en arrière dans ce genre de rencontres; mais ce procédé fait d'autant mieux ressortir les problèmes obsessionnels qui se posent aux chercheurs et auxquels ils reviennent sans cesse. Ce qui en revanche est inexcusable, c'est d'avoir publié l'exposé oral des conférenciers et non le texte écrit distribué à l'avance, quitte à le compléter. Certains y gagnent d'être incompréhensibles ou plats, ce qu'ils ne méritent pas. En outre quelques thèmes de discussion échappent au lecteur à qui manque l'introduction, sans compter que les éditeurs n'ont pas remanié les interventions enregistrées des auditeurs.

Lausanne

André Lasserre

Cahiers de Fanjeaux, n° 1. *Saint Dominique en Languedoc*. Toulouse, Privat, 1966. In-12, 178 p., ill.

Depuis trois ans des colloques réunissent en été des historiens qui se proposent d'étudier l'histoire religieuse du Midi au XIII^e siècle. Ces colloques, placés sous le patronage de l'Institut d'Etudes médiévales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse et de l'Institut catholique de cette ville, se tiennent à Fanjeaux (Aude), haut lieu de la spiritualité dominicaine.

La première session, tenue en 1965 sous la direction du R. P. Vicaire, professeur à l'Université de Fribourg, a traité des problèmes soulevés par l'activité de saint Dominique dans le Languedoc, activité qui annonce et prépare celle qu'il exercera plus tard en d'autres régions. Les Actes de ce